

Montréal, le 15 février 2013

Le tricheur

Le ministre Lisée accuse ses prédécesseurs libéraux d'avoir camouflé des dépenses. Cette accusation fausse et diffamatoire doit être corrigée.

J'ai eu l'honneur d'agir à titre directeur de cabinet pour les ministres Gagnon-Tremblay et Arcand alors qu'ils étaient titulaires du ministère des Relations internationales (MRI). Il s'agit de deux personnes intègres qui ont fait leurs preuves en matière de rigueur budgétaire et de dévouement pour le Québec. Ni les ministres ni leur entourage n'ont ordonné de camoufler des dépenses. Pour preuve, toutes les dépenses figurent dans les crédits du ministère et respectent toutes les règles administratives. Laisser entendre le contraire relève de la diffamation.

Il convient de rappeler que plusieurs types de dépenses doivent être réalisés lorsque les députés et ministres sont appelés à voyager pour représenter le Québec. Ces dépenses sont soit assumées directement par le MRI (ou le bureau à l'étranger qui organise la mission) soit assumées par les députés et ministres qui obtiennent un remboursement par la suite. Prétendre que des dépenses furent "camouflées" parce qu'elles ne sont pas toutes inscrites dans la même colonne du budget est donc totalement malhonnête.

Ce n'est pas la comptabilité libérale qui est créative, mais plutôt l'interprétation péquiste trompeuse qui en est faite. Faut-il d'ailleurs se surprendre de l'utilisation de telles tactiques par un homme politique dont l'objectif consiste à "mettre KO" ses adversaires? Par ailleurs, il est particulièrement inapproprié pour un ministre qui touchait en secret une double rémunération de l'État de critiquer de manière erronée l'administration budgétaire de ses prédécesseurs. Toucher 13 mois de salaires au frais des contribuables, ça c'est de la "compatibilité créative".

Cet exercice du ministre Lisée, plutôt que de relever de la critique budgétaire, ressemble donc plutôt à une vulgaire attaque politique. Cette attitude doit être dénoncée car elle risque fort de donner l'impression aux contribuables que les sommes affectées aux relations internationales ne sont pas bien gérées alors qu'il n'en est rien. Or, il est nécessaire qu'un État comme le Québec investisse dans ses relations internationales. Si on laisse le ministre Lisée faire du pugilat politique trop longtemps avec ce ministère, il pourrait devenir plus difficile de convaincre les contribuables d'y affecter une partie de leurs impôts.

François Émond

Directeur de cabinet du MRI de 2008 à 2012